

17 mai 2013 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2013

Accès à une banque de données de contenus juridiques pour le SPF Justice

Le Conseil des ministres a autorisé la ministre de la Justice Annemie Turtelboom à lancer une procédure négociée relative à l'accès, via une banque de données dédiée à cette fin, aux contenus juridiques propres des éditions Larcier, Bruylant, Intersentia et Die Keure/La Charte pour les services judiciaires belges.

Le marché sera conclu pour une période d'un an, renouvelable de manière explicite quatre fois. Le Conseil des ministres a approuvé le cahier spécial des charges relatif à cette procédure.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>